

CHANTEAU N°01/2025
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 04 février 2025

le Conseil municipal de la commune de Chanteau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil sous la présidence de Madame Christel BOTELLO, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/01/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

Présents : BOTELLO Christel, PRONO Gilles, RISSET Jean-Philippe, COROLLER Camille, COUTANCEAU Stéphanie, GAILLOT Vanina, ETIENNE Chantal, COROLLER Didier, TAVARES MARQUES Charlène, VUOTTO-MOAN Julie, BONNEAUD Eliane, DUMERY Ghislain, DANTHU François, PERDOUX Marc

Secrétaire de séance : Vanina GAILLOT

Objet : Restes à réaliser en 2024 sur la section d'investissement commune

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la clôture du budget d'investissement 2024 est faite, et qu'il convient, pour assurer le paiement des dépenses engagées non mandatées, d'établir l'état des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2025.

Au vu de ce qui reste à réaliser, le montant des dépenses d'investissement du budget principal à reporter ressort à 16 448,93 € et le montant des recettes d'investissement ressort à 72 330 €.

Il est proposé au Conseil d'adopter l'état de dépense restant à réaliser.

Où l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- décide d'adopter les restes à réaliser de la section d'investissement en dépenses et en recettes ;
- de reporter ces restes au budget primitif 2025.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte publié le :
Transmis au représentant de l'Etat le :

Madame le Maire,



Christel BOTELLO